



unesco

Patrimoine culturel
immatériel

ONG Réexamen de l'accréditation

ICH-08 Rapport – Formulaire

RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITÉE À DES FINS CONSULTATIVES AUPRÈS DU COMITÉ CONCERNANT SA CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

**Date limite : 15 février 2023
pour examen en 2023**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous.
Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.

Centre d'interprétation de la culture traditionnelle Marius-Barbeau

A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.

A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)

NGO-90414

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : Centre d'interprétation de la culture traditionnelle Marius-Barbeau

Adresse : 4839 rue Bordeaux, Montréal, QC, Canada, H2H 2A2

Numéro de 514-522-1511

téléphone :	
Adresse électronique :	info@cddb.ca
Site Internet :	www.cdmb.ca
Autres informations pertinentes :	

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) :	Mme
Nom de famille :	Dubé
Prénom :	Véronique
Institution/fonction :	Coordonnatrice, Centre Marius-Barbeau
Adresse :	4839 Bordeaux, Montréal, Québec, Canada, H2H 2A2
Numéro de téléphone :	514-522-1511
Adresse électronique :	info@cddb.ca
Autres informations pertinentes :	

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.
2. Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

B.1. *Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ne pas dépasser 250 mots

Lettre d'appui à Musées Montréal (organisme de fédération de musées de Montréal) pour du financement pour un bâtiment qui servira de réserves aux musées qui pourront louer des espaces. Ces espaces seront conformes aux normes de conservation. C'est pertinent car certains de ces musées et certains artefacts ont trait à du patrimoine immatériel.

Participation à une réflexion collective instiguée par le CQPV (Conseil québécois du patrimoine vivant) pour une proposition au gouvernement du Canada concernant la Convention de 2003.

Le travail que notre organisation mène jour après jour pour conserver les archives textuelles, photographiques et audiovisuelles de l'Ensemble national de folklore Les Sortilèges et d'autres troupes de danse contribue à la capacité de sauvegarder le PCI et de le faire connaître. Cette conservation et cette mise en valeur, ardues en raison de l'absence de subventions, sont nécessaires à la protection des traces, des exemples, de l'histoire, de toutes ces informations qui permettent de reconstituer des façons de faire, des pratiques (recherche puis création ou transmission de chorégraphies, de costumes traditionnels, mode de vie des groupes et des acteurs engagés dans ces activités, communication...) En travaillant à des façons d'inventorier, conserver et faire connaître ces documents, en partageant des connaissances avec des stagiaires, l'organisation participe au renforcement des capacités du milieu.

B.2. *Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission de et l'éducation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous faisons circuler quatre expositions itinérantes. Voici deux exemples :

Marius Barbeau, un géant à découvrir, qui relate la vie et le travail de cet ethnologue et folkloriste, met en relief la patrimoine immatériel et l'importance de le conserver et transmettre. Le contexte historique, géographique et institutionnel du travail accompli par ce pionnier est décrit et illustré. C'est une exposition qui traite véritablement de l'importance de ce patrimoine et de sa conservation. Elle a été présentée à l'été 2021 à la Ville de Sainte-Marie-de-Beauce, lieu de naissance de Marius Barbeau.

Le fléché au bout des doigts raconte, illustre et explique l'histoire et la technique du fléché traditionnel, qui se fait avec les doigts, sans machines. Cette histoire évoque aussi une période où ce savoir-faire fut presque perdu, et comment il a été sauvé et continue aujourd'hui. Exposition présentée malgré la pandémie à Dorval en 2020 et au Témiscouata en 2021.

L'artisan Jean Cadorette donne à chaque saison une série d'ateliers de fléché, ceux-ci sont offerts à un coût extrêmement bas et le matériel est fourni, afin de favoriser l'accès à la technique. Ils sont donnés à de petits groupes à la fois pour que la transmission soit effective et que chaque participant puisse être bien accompagné. Ces ateliers ont aussi un grand succès dans les écoles, des centaines d'enfants ont ainsi chaque année un contact avec ce savoir-faire qui permet d'accomplir de magnifiques réalisations par la persévérance, la patience, la concentration et la minutie.

B.3. *Décrivez la participation de votre organisation à l'inventaire et à la recherche sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

La préparation des expositions se fait avec les groupes concernés. Par exemple, pour un projet d'exposition numérique sur la danse imitative, des groupes de danse des cultures présentes sur le territoire canadien ont été contactés et si le projet a lieu, ils en seront parties intégrantes. La préparation implique une récolte de données et une mise en forme de celles-ci, ce qui améliorera les connaissances sur la pratique de ce type de danse au Canada.

Chaque préparation d'exposition donne lieu à de la recherche et à une forme d'inventaire circonscrit thématiquement. Ainsi, Masques, cotillons et envoûtement met en valeur des pratiques, costumes et accessoires de danse de différentes communautés culturelles et a été préparée en collaboration avec des groupes culturels, par exemple Amitié Québec-Kabylie. Quant à Montréal, Capitale de la fourrure, elle évoque les pratiques historiques d'échange entre Autochtones et Blancs puis, au fil du temps, les rôles de différentes communautés culturelles dans le commerce de la fourrure.

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de politiques et mesures juridiques et administratives, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisation n'a pas eu l'occasion de participer à l'élaboration officielle de politiques et de mesures. Cependant, un travail préliminaire a été effectué dans ce domaine. En effet, en 2019, Alice Goineau, étudiante en droit international et transnational à l'Université Laval, a effectué un stage en droit de la culture dans notre organisation. Des contacts ont été établis dans ce cadre avec Ivana Otasevic, directrice adjointe de la chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles (Université Laval) et Maria Mourani, alors représentante du gouvernement du Québec à la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. Le rapport de stage s'intitule « Analyse du Centre Marius-Barbeau en lien avec la Convention de 2003 et les principes de développement durable ».

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

La mise en valeur des archives est pertinente pour ce volet. En effet, celles-ci contiennent nombre de témoignages de la vie de jeunes élèves impliqués dans la danse folklorique et la découverte et la promotion des traditions de différentes cultures. Les journaux étudiants, les journaux de tournées et spectacles, les photographies et les lettres permettent de voir l'importance que ces activités revêtaient pour ces acteurs, le plaisir et l'enrichissement, la

sociabilité et les échanges humains, le développement d'habiletés artistiques, manuelles, d'organisation et de communication, le renforcement de l'estime de soi et de la curiosité pour le monde et la diversité : tout un ensemble d'effets qui transformaient profondément les personnes qui ont participé.

Un projet de recueil de témoignages oraux d'anciens danseurs de danse folklorique permettra de compléter cette mise en valeur et cette documentation déjà abondante.

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Déjà mentionnés, les expositions itinérantes et les ateliers de fléché contribuent grandement à la sensibilisation.

En juillet 2022, une exposition temporaire sur les costumes de danse traditionnelle de différentes régions du monde combinée à des lectures de contes provenant des mêmes régions a aussi contribué à la sensibilisation.

À l'automne 2022, une conférence auprès de personnes âgées a permis de donner des exemples de savoir-faire, de définir le patrimoine immatériel, de montrer qu'il peut se perdre ou se conserver, et a laissé une large place à l'échange d'idées et d'expériences dans le groupe. Même effet et même succès lors d'une conférence avec un groupe d'adultes vivant avec une déficience légère, en 2019.

Les publications régulières sur des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) et par notre Infolettre, ainsi que notre série de vidéos de danse, contes, techniques et savoir-faire sur YouTube diffusent des connaissances, des images et des vidéos, sensibilisant au quotidien un vaste public.

B.7. *Décrivez la participation de votre organisation à la **facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ne pas dépasser 250 mots

La tenue régulière d'ateliers de fléché (technique textile traditionnelle), auprès du grand public ainsi qu'auprès des enfants dans les écoles, permet la découverte et la transmission d'un important élément du PCI au Québec.

Également, le fait d'approcher des groupes culturels pour les inviter à partager leurs pratiques, leur expérience et leurs réflexions lorsque nous préparons une exposition, intensifie l'engagement de ces groupes.

Ce sera le cas également pour le recueil de témoignages oraux d'anciens danseurs, ceux-ci sont toujours extrêmement animés et passionnés par leur expérience et en témoigner pourra réactiver leur engagement et leur permettre de transmettre leurs connaissances et leurs émotions.

B.8. *Décrivez l'**engagement** de votre organisation **dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional ou international** pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.*

Participation aux réunions virtuelles avec le Forum des ONG du PCI et avec la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Engagement de partenariat avec une autre ONG accréditée, au Cameroun, Fondation Princesse Momafon Rabiatou Njoya.

Collaboration avec le programme de techniques en muséologie du Collège de Montmorency (Ville de Laval) pour des projets concernant la conservation et la mise en valeur des textiles (costumes de danse traditionnelle).

Collaboration avec le cégep de Maisonneuve (Montréal) pour accueillir des stagiaires en techniques de la documentation (pour la sauvegarde des archives et leur mise en valeur).

Collaboration avec l'Université du Québec à Montréal pour accueillir des stagiaires en muséologie ainsi qu'en théorie et mise en valeur de la mode.

Collaboration avec des IUT en France (Grenoble, Lyon) pour accueillir des stagiaires qui s'occupent de marketing, promotion et communication.

Collaboration avec les Artisans de la ceinture fléchée de Lanaudière pour la mise en valeur de la technique traditionnelle du fléché

Le directeur de notre organisation s'est impliqué dans le conseil d'administration du CQPV (Conseil québécois du patrimoine vivant) et notre artisan du fléché a participé à une journée de réflexion sur le fléché et les manières de le mettre en valeur, organisée par le CQPV.

B.9. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.*

Ne pas dépasser 250 mots

Ne s'applique pas étant donné que le Canada n'a pas ratifié la Convention.

B.10. *Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Ne s'applique pas étant donné que le Canada n'a pas ratifié la Convention.

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)
- Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003
- Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003
- Coopération avec les centres de catégorie 2
- Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO
- Coopération avec les Chaires UNESCO
- Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel
- Soutien financier du Programme de participation
- Autres types de coopération

Ne pas dépasser 250 mots

La Commission canadienne pour l'UNESCO patronne deux de nos expositions itinérantes : Marius Barbeau, un géant à découvrir, et Le fléché au bout des doigts.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.

Ne pas dépasser 250 mots

Oui. Présence à Paris, 2018 et à Bogota, 2019.

Aussi, participation en virtuel durant la pandémie à différentes réunions, avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, à ONG du PCI Canada, au groupe de travail sur l'éthique du Forum des ONG du PCI, par exemple le 15 mars 2022.

D.2 Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.

Ne pas dépasser 100 mots

Non

D.3 De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?

Ne pas dépasser 500 mots

Nous pouvons rendre compte, par écrit ou verbalement, des conditions réelles dans lesquelles les activités de sauvegarde et de diffusion et transmission du PCI se font, nommer ce qui est contraignant et ce qui aide.

Nous pouvons également rédiger un document synthétique sur la conservation, la mise en valeur et le contenu de nos collections et de nos archives. Ce document contribuerait à un état des lieux de la protection du PCI sur notre territoire.

Il nous serait aussi possible de préparer des documents de nature thématiques à partir de notre collection de costumes de danse traditionnelle, de notre collection de notations de danse, ou de nos archives de photos de danse folklorique, par exemple.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles) :

E.1. Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?

Ne pas dépasser 250 mots

Le directeur et la coordonnatrice sont en mesure de comprendre, évaluer et commenter en français d'excellente manière, et en anglais de manière normale.

E.2. Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.

Ne pas dépasser 250 mots

Expositions et muséologie

Ateliers de fléché

Conservation, mise à disposition et valorisation d'archives textuelles, audiovisuelles et photographiques

Médiations culturelles et conférences

Thèmes : danse folklorique, costumes, savoir-faire traditionnels, contes et traditions

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le directeur de l'organisation a par le passé rédigé et présenté des mémoires, par exemple devant la Ville de Montréal lors des consultations pour le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal. Ce mémoire s'intitulait « Reconnaissance à part entière du patrimoine vivant ? ».

Il a aussi été consulté pour l'évaluation d'un programme universitaire en muséologie (Université du Québec à Montréal) et a rédigé un rapport dans ce cadre.

La coordonnatrice a évalué des propositions de projets déposés par des organismes à un programme de subvention fédéral dans le domaine des archives et de la muséologie

E.4. *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Oui. En français. Le directeur, outre différents documents et rapports annuels, a rédigé et publié un livre qui relate la formation, les activités et le contexte de la troupe de danse folklorique qu'il a fondée, puis dirigée durant une trentaine d'années.

La coordonnatrice a l'habitude de rédiger des travaux universitaires dans le cadre de ses études en muséologie ; par le passé elle en a rédigé lors d'études en linguistique, sociologie, et philosophie, ainsi que des rapports de recherche dans le cadre d'un travail d'auxiliaire de recherche en philosophie.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisation n'a pas encore eu l'occasion d'avoir une telle expérience.

Nous avons préparé et fait circuler quatre expositions itinérantes sur des thèmes relatifs au PCI, nous sommes en mesure de transmettre nos connaissances et façons de faire à d'autres groupes, si pertinent.

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom : Jimmy Di Genova

Titre : Directeur

Date : 15 février 2023

Signature :

